

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1233

16 mai 2012

SOMMAIRE

Abikido S.A.	59147	MD Information Service (Luxembourg) S.A.	59172
Advent Regulus (Luxembourg) Holding & Cy S.C.A.	59139	Medtech S.A.	59179
Amadeus Holding S.A.	59167	Motion II German Holdings S.à r.l.	59168
atHome International S.A.	59170	Railtour Luxembourg	59181
ATM S.A.	59138	SER.COM Sàrl	59156
Brennus S.A.	59142	Sol o plafond S.à r.l.	59142
Centre de Psychologie Appliquée aux Transports et à leur Sécurité S.A.	59152	Sword Investments 1 S. à r.l.	59161
Centuria Participations S.A.	59179	Themis Properties	59138
CFNR LUX	59149	Tishman Speyer Sanctuary Holdings S.à r.l.	59138
Chamberi Reinsurance	59158	Tishman Speyer Sanctuary S.à r.l.	59142
Clouse S.A.	59146	Tishman Speyer Valentinskamp L.P. S.à r.l.	59143
Cognetas II German Holdings S.à r.l.	59168	Tishman Speyer Weserstrasse Holdings S.à r.l.	59146
Cominvest	59164	TOP Communication S.A.	59144
Commerz Funds Solutions S.A.	59152	Top Services	59144
Company and Accounting Services S.A.	59178	Tracol Renovation S.à r.l.	59159
DWS Investment S.A.	59146	TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l.	59147
EDC Luxembourg S.à r.l.	59152	TS European VI Holdings (Lux) S.à r.l.	59157
Eitting Investments S.à r.l.	59172	TS Holdings (Paris) S.à r.l.	59158
Endherma S.A., SPF	59182	TS Kaiserkarree Holdings S.à r.l.	59171
European Real Estate Debt S.à r.l.	59148	TS Nautilus Holdings S.à r.l.	59175
Goldman Sachs Specialized Investments	59170	TS Redigaffi Holdings S.à r.l.	59176
Invecom Management S.A.	59178	TST HTC Holdings Sàrl	59177
Lidl Belgium GmbH & Co.KG	59178	TS Tour Esplanade Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	59181
LKR Immobiliengesellschaft SA	59177	Valentin Productions	59158
Lost-Paws A.s.b.l.	59164	Versbau S.A.	59182
LWM	59183	Yerry	59163
Matterhorn Capital DC Chesham S.à r.l.	59170		

ATM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 52, rue de Koerich.
R.C.S. Luxembourg B 80.346.

—
EXTRAIT

Madame Kathy ZILIOX – demeurant 21 Rue ROUX Martin 57730 MACHEREN démissionne de son poste d'administrateur à compter de ce jour.

Monsieur Benoît ZILIOX – demeurant 44 Route d'Altville – 57730 VALMONT est nommé administrateur.

Monsieur Joseph ZILIOX change de domicile : 7 Impasse des Nénuphars 57500 SAINT AVOLD et est renouvelé en qualité d'administrateur depuis le 21.12.2006.

Joseph ZILIOX / Benoît ZILIOX.

Référence de publication: 2012044003/14.

(120058624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Themis Properties, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 162.713.

—
Extrait des résolutions prise par le conseil d'administration en date du 27 mars 2012

Le siège social de la société a été transféré à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 1^{er} avril 2012.

L'adresse professionnelle des administrateurs, Monsieur Christophe JASICA et Monsieur Eric LECLERC, et du commissaire aux comptes, Monsieur Pascal FABECK, a été transférée à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, à la même date.

Pour la société

Un administrateur

Référence de publication: 2012044245/13.

(120058340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Tishman Speyer Sanctuary Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 162.079.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, avec adresse professionnelle à MesseTurm, 41. OG, Frankfurt am Main, D-60308, Allemagne,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, prénommé,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé,

- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2012043340/48.

(120057329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

Advent Regulus (Luxembourg) Holding & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 167.882.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-eighth of March.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

is held an extraordinary general meeting of shareholders of "Advent Regulus (Luxembourg) Holding & Cy S.C.A.", (hereinafter the "Company") a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, incorporated pursuant to a notarial deed dated 26 March 2012, whose articles of association have not been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C").

The meeting is presided by Mrs. Linda HARROCH, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair,

who appoints as secretary Mrs. Valérie-Anne BASTIAN, private employee, residing in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To increase the Company's share capital by an amount of one million one hundred and sixty-nine thousand euros (EUR 1,169,000), so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) up to one million two hundred thousand Euros (EUR 1,200,000.00-), by the issue of one million one hundred and sixty-nine thousand (1,169,000) new ordinary shares (the "New Shares") having a par value of one Euro (EUR 1.00) each, having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolutions and to be paid up by a contribution in cash for a total amount of one million one hundred and sixty-nine thousand euros (EUR 1,169,000). The total contribution of one million one hundred and sixty-nine thousand euros (EUR 1,169,000) shall be entirely allocated to the Company's share capital.

2. To restate article 5.1 of the Company's articles of incorporation.

3. Miscellaneous.

II.- That the shareholders represented, the proxyholder of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholder of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being represented at the present meeting and all the shareholders represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The shareholders' meeting decides to increase the Company's share capital by an amount of one million one hundred and sixty-nine thousand euros (EUR 1,169,000.-), so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) up to one million two hundred thousand Euros (EUR 1,200,000.-), by the issue of one million one hundred and sixty-nine thousand (1,169,000) new ordinary shares (the "New Shares") having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolutions and to be paid up by a contribution in cash for a total amount of one million one hundred and sixty-nine thousand euros (EUR 1,169,000.-).

Subscription - Payment

The New Shares have been subscribed in cash by Advent Regulus (Luxembourg) S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 27 March 2012, hereto annexed.

The other shareholders waive its preferential subscription rights.

The total contribution of one million one hundred and sixty-nine thousand euros (EUR 1,169,000.-) is entirely allocated to the Company's share capital.

The proof of the existence of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

The shareholders' meeting decides to amend article 5.1 of the Company's articles of incorporation, as a result of the above capital increase, which shall now be read as follows:

" **Art. 5.1.** The Company has a share capital of one million two hundred thousand Euros (eUr 1,200,000.-) divided into one million one hundred and ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (1,199,999) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and one (1) management share (the "Management Share") with a par value of one euro (EUR 1.-) each (all shares together referred to as the "Shares"). The Management Share is held by Advent Regulus (Luxembourg) Holding S.à r.l., prenamed, as unlimited shareholder (actionnaire commandité)."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille douze, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de «Advent Regulus (Luxembourg) Holding & Cy S.C.A.» (ci après la «Société»), une société en commandite par actions constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 mars 2012, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»).

L'assemblée est sous la présidence de Madame Linda HARROCH, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Valérie-Anne BASTIAN, employée privée, demeurant à Luxembourg, qui est aussi choisie comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million cent soixante-neuf mille Euros (EUR 1.169.000,-), afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) jusqu'à un million deux cent mille Euros (EUR 1.200.000,-) par l'émission d'un million cent soixante-neuf mille (1.169.000) nouvelles actions ordinaires (les «Nouvelles Actions Ordinaires») ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune et ayant les droits et obligations tels qu'indiqués par les statuts de la Société. L'apport total sera entièrement alloué au capital social de la Société.

2. Modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, suite à l'augmentation de capital décidée ci-dessus.

3. Divers.

II. - Que les actionnaires représentés, la mandataire des associés représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par la mandataire des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant représenté à la présente assemblée et tous les associés représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, aucune notice de convocation n'a été nécessaire.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million cent soixante-neuf mille Euros (EUR 1.169.000,-), afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) jusqu'à un million deux cent mille Euros (EUR 1.200.000,-) par l'émission d'un million cent soixante-neuf mille (1.169.000) nouvelles actions ordinaires (les «Nouvelles Actions Ordinaires») ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune et ayant les droits et obligations tels qu'indiqués par les statuts de la Société.

Souscription - Paiement

Les Nouvelles Actions Ordinaires sont souscrites par un apport en numéraire par «Advent Regulus (Luxembourg) S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de est en cours, représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 27 mars 2012, ci-annexée.

L'autre actionnaire renonce à son droit de souscription préférentiel.

L'apport total d'un million sept cent soixante-neuf mille Euros (EUR 1.169.000,-) est entièrement alloué au capital social de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

L'assemblée des associés décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société suite à l'augmentation de capital, qui sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est d'un million deux cent mille euros (EUR 1.200.000.-), représenté par un million cent quatre vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (1.199.999) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires») et une (1) action de commandité (l' «Action de Commandité») ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune (toutes ensemble les «Actions»). L'Action de Commandité sera détenue par Advent Regulus (Luxembourg) Holding S.à r.l., précité, actionnaire commandité de la Société.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à trois mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. HARROCH, V.A. BASTIAN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 29 mars 2012. Relation: EAC/2012/4224. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012042889/145.

(120057776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

Brennus S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 149.452.

—
Extrait du conseil d'administration tenu en date du 1^{er} février 2012

Le conseil d'administration décide de coopter Mademoiselle Céline JULIEN avec adresse professionnelle au 28, Boulevard Joseph II, L – 1840 Luxembourg, comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Jacob EDANG démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Par conséquent, son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Le conseil d'administration constate que l'adresse professionnelle de Madame Catherine CALVI, administrateur, est actuellement au 28, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012044023/15.

(120058572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Sol o plafond S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 22, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 148.938.

—
Procès - verbal de l'assemblée générale extra-ordinaire du 29 mars 2012

Il résulte de l'AGE tenue ce 29 Mars 2012 ce qui suit:

Transfert du siège social de n° Rue de la Sapinière à L-8832 Rombach, vers n°22 Route d'Arlon à L-8832 ROMBACH.

SOL O PLAFOND Sàrl.

Référence de publication: 2012044461/11.

(120058268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Tishman Speyer Sanctuary S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 162.187.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Pascal Brayer, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, avec adresse professionnelle à MesseTurm, 41. OG, Frankfurt am Main, D-60308, Allemagne,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondlchery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,
- Monsieur Pascal Brayeur, prénommé,
- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé,
- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2012043341/48.

(120057327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

Tishman Speyer Valentinskamp L.P. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.014.775,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 113.347.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965 à Brive-la-Gaillarde, France, avec adresse professionnelle au 49-51, avenue George V, 75008 Paris, France,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique, Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,
- Monsieur Pascal Brayeux, prénommé,
- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé,
- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2012043343/47.

(120057299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

**Top Services, Société Anonyme,
(anc. TOP Communication S.A.).**

Siège social: L-6212 Consdorf, 7, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 153.981.

L'an deux mille douze, le vingt-sept mars;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme régie par les lois du Luxembourg "TOP Communication S.A.", établie et ayant son siège social à L-6212 Consdorf, 7, route d'Echternach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 153981 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1924 du 6 août 2008.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude LOSCH, indépendant, demeurant à L-6922 Berg, 10, rue du Château.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre WAGNER, employé privé, demeurant à L-6212 Consdorf, 66, route d'Echternach.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Changement de la dénomination sociale en "TOP SERVICES" et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts;
2. Changement de l'objet social afin de donner à l'article 3 des statuts la teneur suivante:

" **Art. 3.** La Société a pour objet la promotion immobilière ainsi que l'exploitation d'une agence immobilière, comprenant notamment l'achat, la vente, la mise en valeur, la location d'immeubles et de tous droits immobiliers, la prise, respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance, respectivement la gestion d'immeubles ou de patrimoines mobiliers et immobiliers tant pour son propre compte que pour compte de tiers.

La Société a en outre pour objet l'exploitation d'une agence d'assurances par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs personnes physiques dûment agréées ainsi que les opérations d'agence et de conseil en assurance par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs personnes physiques dûment agréées.

De plus la Société a pour objet la gestion administrative pour tous tiers.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social."

4. Modification du le régime de signature statutaire des administrateurs;

5. Mise en place d'un conseil d'administration et fixation de la durée des mandats des administrateurs;

6. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la Société de "TOP Communication S.A." en "TOP SERVICES" et de modifier subséquemment l'article 1^{er} des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il existe une société anonyme sous la dénomination de "TOP SERVICES" (la "Société"), régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi")."

Deuxième résolution

L'assemblée décide:

- de modifier l'objet social et d'adopter en conséquence pour l'article 3 des statuts la teneur comme ci-avant reproduite dans l'ordre du jour sous le point 2); et

- de modifier le régime de signature statutaire des administrateurs et d'adopter en conséquence pour l'article 13 des statuts la teneur suivante:

" **Art. 13.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée pour toutes opérations qui ne nécessitent pas d'autorisation du Ministère des Classes Moyennes luxembourgeoises, par (i) la signature individuelle du président du conseil d'administration, (ii) par les signatures conjointes du président du conseil d'administration et d'un autre administrateur ou (iii) par la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Dans les limites de l'exploitation commerciale, la Société est valablement engagée par la signature d'un administrateur conjointement avec l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités de l'objet social, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera valablement engagée, en toutes circonstances et sans restrictions, par la signature individuelle de l'administrateur unique."

Troisième résolution

L'assemblée décide de mettre en place un conseil d'administration et à cet effet nomme comme aux fonctions administrateurs les personnes suivantes:

- Monsieur Claude LOSCH, indépendant, né à Luxembourg, le 17 décembre 1961, demeurant à L-6922 Berg, 10, rue du Château; et

- Madame Nicole MILLER, sans état, née à Luxembourg, le 24 décembre 1970, demeurant à L-6212 Consdorf, 66, route d'Echternach.

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2017.

L'assemblée constate que l'actuel administrateur unique, savoir Monsieur Pierre WAGNER, employé privé, né à Luxembourg, le 26 novembre 1967, demeurant à L-6212 Consdorf, 66, route d'Echternach, occupera le poste du troisième administrateur, son mandat prenant également fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2017.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'assemblée.

Réunion du conseil d'administration

Et aussitôt, les membres du conseil d'administration, présents ou représentés, se sont réunis, et après avoir délibéré valablement, ils ont décidé de nommer:

- Monsieur Pierre WAGNER, préqualifié, comme président du conseil d'administration, et

- Monsieur Claude LOSCH, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société.

Le mandat de l'administrateur-délégué ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2017.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille cent euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. LOSCH, P. WAGNER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mars 2012. LAC/2012/14388. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 5 avril 2012.

Référence de publication: 2012042785/104.

(120056603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2012.

Clouse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 163.904.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 5 mars 2012, que le conseil d'administration a décidé à l'unanimité d'approuver et de ratifier:

- Que le siège social de la société est transféré au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et ceci à compter du 20 février 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012044030/16.

(120058375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

DWS Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 25.754.

—
Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 15. März 2012

Die Generalversammlung beschließt, KPMG Luxembourg S.à.r.l. das Mandat als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft sowie der von ihr verwalteten Fonds für das Geschäftsjahr 2012 zu erteilen.

DWS Investment S.A. (Verwaltungsgesellschaft)

M. Hirth / L. Keil

Référence de publication: 2012044078/12.

(120058484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Tishman Speyer Weserstrasse Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 165.198.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965 à Brive-la-Gaillarde, France, avec adresse professionnelle au 49-51, avenue George V, 75008 Paris, France,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2012043344/45.

(120057298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

Abikido S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, 7, rue Nicolas Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 146.683.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012044554/9.

(120059302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2012.

TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.536.650,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.209.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965 à Brive-la-Gaillarde, France, avec adresse professionnelle au 49-51, avenue George V, 75008 Paris, France,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, prénommé,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé,

- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2012043357/48.

(120057297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

European Real Estate Debt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 13.080,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 149.400.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de gérance tenue le 5 mars 2012, que de gérance a décidé à l'unanimité d'approuver et de ratifier:

- Que le siège social de la société est transféré à partir du 20 février 2012 au 51, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg-Kirchberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012044085/17.

(120058220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

CFNR LUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 48.292.

In the year two thousand twelve, on the twenty seventh day of March.

Before us Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared the following:

CFNR, a company existing under the laws of France, having its registered office at Strasbourg, 63, quai Jacoutot and registered at the Greffe du tribunal d'Instance de Strasbourg under number 548 501 931, holding 59,999 shares in the share capital of the Company (the "Shareholder I"), and

SCHEEPVAART RHEA B.V., a company existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at NL - 3316 - AK DORDRECHT Dordrecht Laan der Verenigde Naties 101, registered in Rotterdam, under number RC Rotterdam 2410 1033, holding 1 share in the share capital of the Company (the "Shareholder II, and together with Shareholder I are referred to as Shareholders),

represented by Ms Noémi Gémesi, jurist, with professional address at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The Shareholders declared that they together currently hold all the sixty thousand (60,000) shares in CFNR LUX S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, by a deed enacted by Maître Reginald Neuman, then notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 11 July 1994 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 464 dated 1994, having its registered office at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 48292. The Company's articles of incorporation have been amended for the last time by a deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette of 20 November 2007, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2904 of 13 December 2007 (the "Articles of Association").

The appearing parties, duly represented, being the shareholders of the Company, declared to be fully informed of the resolution to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To add the following paragraphs to article 4 of the Company's articles of association:

This includes but is not limited to, investment in, acquirement of, disposal of, granting or issuing of preferred equity certificates, whether convertible into shares or not, loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, convertible securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to the Company's subsidiaries, if any. The Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company's best interest and does not trigger any license requirements.

In general the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of the foregoing.

Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity or that would require the Company to have any other license. "

The Shareholders, represented as above stated, then adopted the following resolution:

Resolution

The Shareholders resolved to add the following paragraphs to article 4 of the Articles of Association:

This includes but is not limited to, investment in, acquirement of, disposal of, granting or issuing of preferred equity certificates, whether convertible into shares or not, loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership

interests, limited liability company interests, preferred stock, convertible securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to the Company's subsidiaries, if any. On a more occasional basis, the Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company's best interest and does not trigger any license requirements.

In general the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of the foregoing.

Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity or that would require the Company to have any other license."

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever as a result of the present deed shall be borne jointly by the Shareholders and are estimated at approximately eleven hundred euro (1,100.00 EUR).

Declaration

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte oui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-sept mars.

Par devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

CFNR, une société constituée selon les lois de la France, ayant son siège social à Strasbourg 63 quai Jacoutot et enregistrée auprès du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous le numéro 548 501 931 actionnaire détenant 59.999 actions dans le capital social de la Société ("l'Actionnaire I"); et

SCHEEPVAART RHEA B.V., une société constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à NL - 3316 - AK DORDRECHT Dordrecht Laan der Verenigde Naties 101, et enregistré auprès de Tribunal de Commerce de Rotterdam sous le numéro 2410 1033 actionnaire détenant 1 action dans le capital social de la Société ("l'Actionnaire II", et ensemble avec l'Actionnaire I sont référé comme les "Actionnaires")

chacun représentés par Noemi Gémesi, juriste, ayant son adresse professionnelle au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les Actionnaires déclarent détenir ensemble l'intégralité des soixante mille (60.000) actions de CFNR LUX S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte notarié devant Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 juillet 1994, publié au Mémorial C numéro 464 du 1994, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro B 48292 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par acte de Maître Blanche Moutrier, notaire résident à Esch-sur-Alzette le 20 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2904 le 13 décembre 2007 (les "Statuts").

Lesquels comparant dûment représentés, en tant qu'actionnaires reconnaissants, déclarent être parfaitement informés de la résolution devant être prises sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. De rajouter les paragraphes suivants à l'article 4 des Statuts:

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission de certificats de capital préférentiels, convertibles ou non en parts sociales, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatifs à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société, s'il y en a. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique. " Les Actionnaires ont adopté la résolution suivante:

Résolution

Les Actionnaires ont décidé de rajouter les paragraphes suivants à l'article 4 des Statuts:

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission de certificats de capital préférentiels, convertibles ou non en parts sociales, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatifs à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société, s'il y en a. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique."

Estimation des Coûts

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société à la suite de cet acte notarié sont estimés approximativement à onze cents euros (1.100,-EUR).

Déclaration

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au comparant à Luxembourg, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte original.=

Signé: Gémesi, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2012. Relation: LAC/2012/14480. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 5 avril 2012.

Référence de publication: 2012041927/174.

(120055484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2012.

Commerz Funds Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 139.351.

Auszug aus der Niederschrift der ordentlichen Hauptversammlung der Anteilhaber der Gesellschaft, welche am Sitz der Gesellschaft in Luxemburg am 29. März 2012 abgehalten wurde.

Dritter Beschluss

Die Versammlung BESCHLIESST, den Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft, PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400 route d'Esch, L-1014 Luxembourg, bis zum Ende der nächsten Jahreshauptversammlung der Aktionäre, wiederzuernennen.

Luxembourg, den 11.04.2012.

Für die Richtigkeit

Commerz Funds Solutions S.A.

Mathias Turra / Dietmar Kusch

Référence de publication: 2012044031/16.

(120058188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Centre de Psychologie Appliquée aux Transports et à leur Sécurité S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3280 Bettembourg, 73, rue Sigefroi.

R.C.S. Luxembourg B 123.393.

EXTRAIT

Les actionnaires ont pris la décision suivante:

Le siège social de la société est transféré du 26 rue J.F. Kennedy L-3249 BETTEMBOURG au 73 rue Sigefroi L-3280 BETTEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2012.

POUR LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE AUX TRANSPORTS ET A LEUR SECURITE S.A.

François D'ONGHIA

Référence de publication: 2012044049/15.

(120058380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

EDC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 11.200,00.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 165.913.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-third day of March.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Ivor McIntosh Finnie, born on January 23, 1945, in Keith, Scotland, and having his address at 16, Seafield Road, Aberdeen, AB15 7YT, United Kingdom,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal; and

2. Alan Wallace, born on October 22, 1950, in Aberdeen, Scotland, and having his address at Greenwhins, Craigton Road, Cults, Aberdeen, AB15 9QJ, United Kingdom,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties are the shareholders (the Shareholders) owning the entire share capital of EDC Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of eleven thousand Pounds Sterling (GBP 11,000) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 165.913 (the Company). The Company has been incorporated on December 19, 2011 pursuant to a notarial deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on February 14, 2012 under number 394. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of two hundred Pounds Sterling (GBP 200) in order to bring it from its present amount of eleven thousand Pounds Sterling (GBP 11,000), represented by eleven thousand (11,000) shares in registered form, having a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each, to the amount of eleven thousand and two hundred Pounds Sterling (GBP 11,200), by way of the issuance of two hundred (200) new shares of the Company in registered form, having a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each;

2. Subscription for and payment of two hundred (200) newly issued shares by way of two contributions in kind;

3. Amendment to article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the share capital increase specified under item 1. above;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company each acting individually, under his/her sole signature, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

5. Miscellaneous.

II. The Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of two hundred Pounds Sterling (GBP 200) in order to bring it from its present amount of eleven thousand Pounds Sterling (GBP 11,000), represented by eleven thousand (11,000) shares in registered form, having a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each, to the amount of eleven thousand and two hundred Pounds Sterling (GBP 11,200), by way of the issuance of two hundred (200) new shares of the Company in registered form, having a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each.

Second resolution

The Shareholders resolve to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon,

1. Ivor McIntosh Finnie, prenamed and represented as stated above, declares that he subscribes for one hundred (100) new shares of the Company in registered form, having a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of one million (1,000,000) ordinary shares, having a par value of one tenthousandth of a Pound Sterling (GBP 0.0001) each (the Finnie Shares), of EDC UK Primus Limited, a limited company organized under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 11A, Albyn Road, Aberdeen, Scotland AB10 1YE and registered with the Companies House under number SC 413347 (UKCo), those ordinary shares having an aggregate value of at least one hundred Pounds Sterling (GBP 100) and representing fifty percent (50%) of the share capital of UKCo; and

2. Alan Wallace, prenamed and represented as stated above, declares that he subscribes for one hundred (100) new shares of the Company in registered form, having a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of one million (1,000,000) ordinary shares, having a par value of one tenthousandth of a Pound Sterling (GBP 0.0001) each (the Wallace Shares, and together with the Finnie Shares, the Shares), of UKCo, those ordinary shares having an aggregate value of at least one hundred Pounds Sterling (GBP 100) and representing fifty percent (50%) of the share capital of UKCo.

The contributions in kind, in an aggregate amount of two hundred Pounds Sterling (GBP 200), shall be entirely allocated to the share capital account of the Company.

The valuation of the contributions of the Shares is evidenced by *inter alia*, (i) a balance sheet of UKCo dated March 23, 2012 (the Balance Sheet), and (ii) a certificate issued on the date hereof by the Shareholders and acknowledged and approved by the management of the Company and the management of UKCo (the Certificate).

It results from the Certificate that, as at the date of the Certificate:

- the book value of the Shares is shown on the Balance Sheet;
- the Shareholders are the sole owners of the Shares;
- the Shares are fully paid up;
- the Shareholders are solely entitled to the Shares and possess the power to dispose of the Shares;
- none of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct thereon and none of the Shares are subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other rights pursuant to which any person may request that the Shares be transferred to it;
- the Shares are freely transferable;
- all formalities required in any relevant jurisdiction in relation to the contribution in kind of the Shares to the Company, have been effected or will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind;
- all corporate, regulatory and other approvals (if any) required in all relevant jurisdictions for or in connection with the contribution in kind of the Shares to the Company, have been obtained; and
- based on general accepted accounting principles, the fair market value of the Shares is at least equal to two hundred Pounds Sterling (GBP 200) and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.

The Certificate and the Balance Sheet, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Shareholders resolve to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

" 5.1. The share capital is set at eleven thousand and two hundred Pounds Sterling (GBP 11,200), represented by eleven thousand and two hundred (11,200) shares in registered form, having a par value of one Pound Sterling (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up."

Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, under his/her sole signature, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand four hundred euro (€ 1,400.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-troisième jour du mois de mars.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Ivor McIntosh Finnie, né le 23 janvier 1945, à Keith, Ecosse, et ayant son adresse au 16, Seafield Road, Aberdeen, AB15 7YT, Royaume-Uni,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2. Alan Wallace, né le 22 octobre 1950, à Aberdeen, Ecosse, et ayant son adresse au Greenwhins, Craigton Road, Cults, Aberdeen, AB15 9QJ, Royaume-Uni,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes sont les associés (les Associés) représentant l'entière du capital social de EDC Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de onze mille Livres Sterling (GBP 11.000) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.913 (la Société). La Société a été constituée le 19 décembre 2011, suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations le 14 février 2012 sous le numéro 394. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cents Livres Sterling (GBP 200) afin de le porter de son montant actuel de onze mille Livres Sterling (GBP 11.000), représenté par onze mille (11.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, à un montant de onze mille deux cents Livres Sterling (GBP 11,200) par l'émission de deux cents (200) nouvelles parts sociales de la Société sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune;

2. Souscription et libération des deux cents (200) parts sociales nouvellement émises par voie de deux apports en nature;

3. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation du capital social décrite au point 1. ci-dessus;

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, sous sa seule signature, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

5. Divers.

II. Les Associés ont pris les décisions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cents Livres Sterling (GBP 200) afin de le porter de son montant actuel de onze mille Livres Sterling (GBP 11.000), représenté par onze mille (11.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, à un montant de onze mille deux cents Livres Sterling (GBP 11,200) par l'émission de deux cents (200) nouvelles parts sociales de la Société sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social de la manière suivante:

Souscription - Libération

Sur ces faits,

1. Ivor McIntosh Finnie, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent (100) nouvelles parts sociales de la Société sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, et les libère intégralement par un apport en nature consistant en un million (1.000.000) de parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de un dix-millième de Livre Sterling (GBP 0.0001) chacune (les Parts Sociales Finnie), de EDC UK Primus Limited, une société régie par le droit du Royaume-Uni, ayant son siège social au 11A, Albyn road, Aberdeen, Scotland AB10 1YE et immatriculée au Companies House sous le numéro SC 413347 (UKCo), ces parts sociales ordinaires ayant une valeur totale d'au moins cent Livres Sterling (GBP 100) et représentant cinquante pourcent (50%) du capital social de UKCo; et

2. Alan Wallace, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent (100) nouvelles parts sociales de la Société sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, et les libère intégralement par un apport en nature consistant en un million (1.000.000) de parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de un dix-millième de Livre Sterling (GBP 0.0001) chacune (les Parts Sociales Wallace, et avec les Parts Sociales Finnie, les Parts Sociales), de UKCo, ces parts sociales ordinaires ayant une valeur totale d'au moins cent Livres Sterling (GBP 100) et représentant cinquante pourcent (50%) du capital social de UKCo.

Ces apports en nature, d'un montant total de deux cents Livres Sterling (GBP 200), sont à affecter entièrement au compte de capital social de la Société.

L'évaluation des apports des Parts Sociales est certifiée entre autres par (i) le bilan de UKCo daté du 23 mars 2012 (le Bilan) et (ii) un certificat émis à la date des présentes par les Associés, reconnu et approuvé par la gérance de la Société et par la gérance de UKCo (le Certificat).

Il résulte dudit Certificat que, à la date du Certificat:

- la valeur comptable des Parts Sociales est indiquée sur le Bilan;
- les Associés sont les seuls propriétaires des Parts Sociales;
- les Parts Sociales sont entièrement libérées;
- les Associés sont les seul ayant-droits des Parts Sociales, et peuvent librement disposer de ces Parts Sociales;
- aucune des Parts Sociales n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un gage ou un usufruit sur les Parts Sociales et aucune des Parts Sociales n'est sujette à une telle opération;
- il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Parts Sociales lui soient cédées;
- les Parts Sociales d'Apport sont librement cessibles;
- toutes les formalités requises dans les juridictions compétentes consécutives à l'apport en nature des Parts Sociales à la Société ont été ou seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant cet apport en nature;
- toutes les approbations sociales, réglementaires ou autres (le cas échéant) requises dans toutes les juridictions concernées pour ou en relation avec l'apport en nature des Parts Sociales à la Société ont été obtenues; et
- sur base de principes comptables généralement acceptés, la juste valeur de marché des Parts Sociales est évaluée à au moins deux cents Livres Sterling (GBP 200) et depuis cette évaluation, aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport fait à la Société n'a eu lieu.

Le Certificat et le Bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social est fixé à onze mille deux cents Livres Sterling (GBP 11.200), représenté par onze mille deux cents (11.200) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées»

Quatrième résolution

Les Associés décident unanimement de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, sous sa seule signature, afin de procéder, pour le compte de la Société, à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille quatre cents euros (€ 1.400,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire, le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 mars 2012. Relation: EAC/2012/4259. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012041380/228.

(120054796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2012.

SER.COM Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.942.

Il résulte d'un changement d'adresse que Monsieur Herman J.J. MOORS, (gérant de la société) est désormais domicilié au 19, boulevard Grande-duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 avril 2012.

Référence de publication: 2012044482/11.

(120058420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

TS European VI Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 117.194.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Gerard Franklin, né le 13 février 1971 à Bromley, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, prénommé,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé,

- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2012043358/44.

(120057022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

Valentin Productions, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 152.894.

—
Extrait du conseil d'administration tenu en date du 1^{er} février 2012

Le conseil d'administration décide de coopter Mademoiselle Céline JULIEN avec adresse professionnelle au 28, Boulevard Joseph II, L – 1840 Luxembourg, comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Jacob EDANG démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Par conséquent, son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012044268/13.

(120058510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Chamberi Reinsurance, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 125.226.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 30 mars 2012

- L'assemblée reconduit les mandats de Madame Carmen Del RIO de Mr José Ignacio OLLEROS de Mr Yannick ZIGMANN et de la société Risk & Reinsurance Solutions SA en abrégé 2RS jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2014 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

- L'assemblée reconduit le mandat du réviseur d'entreprises DELOITTE 560 Rue de Neudorf, L - 2220 Luxembourg, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2013 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2012044054/15.

(120058471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

TS Holdings (Paris) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.108.200,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 111.835.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, avec adresse professionnelle à MesseTurm, 41. OG, Frankfurt am Main, D-60308, Allemagne,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,
- Monsieur Pascal Brayer, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,
- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,
- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2012043359/45.

(120057313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

Tracol Renovation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5773 Weiler-la-Tour, Schlammestee.

R.C.S. Luxembourg B 168.077.

—
STATUTS

L'an deux mille douze, le vingt-sept mars

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Rambrouch.

ONT COMPARU:

1. GN Participations S.A., avec siège social à L-5722 Aspelt, 46 rue Korkelshof, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 145.042, représentée par ses deux administrateurs: Monsieur Günther BEINING, demeurant à D-54439 Palzem, 1 bei der Kapell, et Madame Nancy ZUANG, employée privée, demeurant à L-5722 Aspelt, 46 rue Krokelschhof, non présente, ici représentée par Monsieur Günther BEINING, prèdit, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Aspelt, le 26 mars 2012, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par tous les comparants et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

2. MH Participations S.A., avec siège social à L-5201 Sandweiler, Z.I. Rôlach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 133.323, représentée par son administrateur unique Monsieur Rico MAROCHI, administrateur de sociétés, né le 9 janvier 1964 à Differdange, demeurant professionnellement à L-5280 Sandweiler, Z.I. Rôlach.

3. CK Participations S.A., avec siège social à L- 7652 Heffingen, 23 rue Stenkel, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 155.028, représentée par son administrateur unique Monsieur Christian KOCH, administrateur de société, né le 17 janvier 1976 à Ettelbück, demeurant professionnellement à L-5280 Sandweiler, Z.I. Rôlach.

Lesquels comparants déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent les statuts suivants:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de "TRACOL RENOVATION S.à r.l."

Art. 2. Le siège social est établi à Weiler-la-Tour.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet l'activité d'entrepreneur de constructions, de voirie, de pavage, de terrassement et d'excavation de terrains, ainsi que le commerce de matériaux de construction. Elle pourra élaborer tous projets, plans, études, calculs et expertises, et exécuter par ses propres moyens ou en collaboration avec toutes autres entreprises tous travaux de construction, de génie civil et de voirie.

La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères.

La société peut faire toutes transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

En outre la société peut se porter caution personnelle, réelle, solidaire et indivisible vis-à-vis de tierces personnes.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) EUROS représenté par CENT PARTS SOCIALES (100) de CENT VINGT CINQ (125,-) EUROS, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1. GN Participations S.A., prédite	33 parts
2. MH Participations S.A., prédite	33 parts
3. CK Participations S.A., prédite	34 parts
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES	100 parts

Les associés reconnaissent que le capital de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social pour les cessions entre vifs et les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants pour leur transmission à cause de mort.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiée à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille douze.

Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayant droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papiers et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire:

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant technique de la société, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Christian KOCH, administrateur de société, né le 17 janvier 1976 à Ettelbrück, demeurant professionnellement à L-5280 Sandweiler, Z.I. Rohlach,

2. Sont nommés gérants administratifs de la société, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Günther BEINING, administrateur de société, né le 20 juillet 1971 à Trier, demeurant professionnellement à L-5280 Sandweiler, Z.I. Rohlach,

- Monsieur Rico MAROCHI, administrateur de sociétés, né le 9 janvier 1964 à Differdange, demeurant professionnellement à L-5280 Sandweiler, Z.I. Rohlach.

3. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants, dont obligatoirement celle du gérant technique.

4. L'adresse du siège social de la société est établie à L-5773 Weiler-la-Tour, Schlammestee.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentale par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte,

Signé: Maroci, Koch, G. Beining, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Redange/Attert, le 30 mars 2012. Relation: RED/2012/421. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 5 avril 2012.

Référence de publication: 2012043353/102.

(120057725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

Sword Investments 1 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.742.

In the year two thousand and twelve, on the fourteenth day of March.

Before Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette,

THERE APPEARS:

Sword Capital Holdings 1 S.A. a limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of Switzerland, with registered office at 5, Chemin du Pavillon, c/o Kendris private SA, CH-1218 Le Grand Saconnex, Geneva, Switzerland and registered with the Geneva Trade Register under number CH660.0.898.011-8 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Edoardo Romano, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney of the Sole Shareholder, after having been initialled ne varietur by the proxyholder and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Sole Shareholder requests the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder holds all of the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each of Sword Investments 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B144.742 (the Company). The Company was incorporated on 20 January 2009 pursuant to a deed of the undersigned notary, which deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C – N° 541 dated 12 March 2009.

II. The Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with article 200-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

III. The Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

1. Waiver of the convening notices;

2. Amendment of the corporate purpose of the Company and subsequently of paragraph 3 of article 2 of the articles of association of the Company (the Articles) such that the Company may lend monies, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to any entity of any nature by means of among others, loans, convertible loans or other forms of debt or financial instruments, secured or unsecured, of any nature;

3. Amendment of paragraph 5 of article 12 of the Articles such that in case of plurality of managers, the Company is bound by the joint signature of any (2) two managers; and

4. Miscellaneous.

IV. The Sole Shareholder hereby takes the following resolutions:

First resolution

Representing the entire share capital of the Company, the Sole Shareholder waives the convening notices, considers itself as duly convened and declares to have full knowledge of the purpose of the present resolutions which was communicated to it in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the corporate purpose of the Company and subsequently paragraph 3 of article 2 of the Articles such that it shall now read as follows:

" **Art. 2. Corporate object.** The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend monies, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to any entity of any nature by means of among others, loans, convertible loans or other forms of debt or financial instruments, secured or unsecured, of any nature."

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend paragraph 5 of article 12 of the Articles so that it shall now read as follows:

" **Art. 12. Management.** The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two (2) managers."

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately one thousand two hundred euro (€ 1,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states at the request of the proxyholder of the Sole Shareholder, that the present deed is worded in English, followed by a French version, and on the request of the proxyholder of the Sole Shareholder, that in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is made in Luxembourg, on the date stated at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, the proxyholder of the Sole Shareholder signs together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quatorze mars,

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

COMPARAIT:

Sword Capital Holdings 1 S.A., une société anonyme constituée selon les lois de la Suisse, ayant son siège social au 5, Chemin du Pavillon, c/o Kendris private SA, CH-1218 Le Grand Saconnex, Genève, Suisse et immatriculée au registre de commerce de Genève sous le numéro CH-660.0898.011-8 (l'Associé Unique),

ici représentée par Edoardo Romano, avocat, demeurant professionnellement au Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) dans Sword Investments 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B144.742 (la Société). La Société a été constituée le 20 janvier 2009 suivant un acte du notaire instrumentant, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association N° 541 du 12 mars 2009.

II. L'Associé Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société conformément à l'Article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

III. L'Associé Unique désire prendre des résolutions sur les points suivants:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Modification de l'objet social de la Société et modification subséquente du troisième paragraphe de l'article 2 des statuts de la Société (les Statuts) afin de permettre à la Société de prêter des fonds, y compris les revenus de tous emprunts et / ou émissions de titres de créance, à toute entité de toute nature par le biais entre autres, de prêts, de prêts convertibles ou d'autres formes de dette ou instruments financiers, garantis ou non garantis, de toute nature;
3. Modification du cinquième paragraphe de l'article 12 des Statuts afin que la Société, en cas de pluralité de gérants, soit engagée par la signature conjointe de deux (2) gérants quelconques; et
4. Divers.

IV. L'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Représentant l'intégralité du capital social de la Société, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, se considère comme étant dûment convoqué et déclare avoir pleinement connaissance de l'objet des présentes résolutions qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'objet social de la Société et par conséquent le troisième paragraphe de l'article 2 des Statuts, qui se lira désormais de la manière suivante:

" **2. Objet social.** La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut prêter des fonds, y compris les revenus de tous emprunts et / ou émissions de titres de créance, à toute entité de toute nature par le biais entre autres, de prêts, de prêts convertibles ou d'autres formes de dette ou instruments financiers, garantis ou non garantis, de toute nature."

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le cinquième paragraphe de l'article 12 des Statuts, qui se lira désormais de la manière suivante:

" **Art. 12. Gérance.** En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux (2) gérants quelconques."

Estimation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à mille deux cents euros (€ 1.200,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare à la requête du mandataire de l'Associé Unique que le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française et, à la requête du mandataire de l'Associé Unique, qu'en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Après lecture faite au mandataire de l'Associé Unique, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Romano, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 23 mars 2012. Relation: EAC/2012/3882. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012042260/127.

(120055720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2012.

Yerry, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 146.636.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 20 mars 2012, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1) renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Charlotte Bastin, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Raffaella Cavani, avec adresse au 13, Piazza Castello, 20121 Milan, Italie

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015

2) suite à une fusion par absorption et un changement de dénomination, le commissaire aux comptes est Alter Domus Luxembourg S.à r.l. avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2012.

Référence de publication: 2012044298/20.

(120058631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Cominvest, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 143.714.

—
Extrait du conseil d'administration tenu en date du 1^{er} février 2012

Le conseil d'administration décide de coopter Mademoiselle Céline JULIEN avec adresse professionnelle au 28, Boulevard Joseph II, L – 1840 Luxembourg, comme nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Jacob EDANG démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Par conséquent, son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Le conseil d'administration constate que l'adresse professionnelle de Madame Catherine CALVI, administrateur, est actuellement au 28, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012044058/15.

(120058578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Lost-Paws A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-3332 Fennange, 63, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg F 9.079.

—
STATUTS

L'an deux mille douze, le 31 mars.

Entre les soussignés, agissant comme membres fondateurs, à savoir:

Michel Marione, 63, route d'Esch L-3332 Fennange, ouvrière, luxembourgeoise;

Klonski Ralph, 63, route d'Esch, L-3332 Fennange, ouvrier, luxembourgeoise;

Wachs Joël, 28A, rue du Barrage, L-9833 Baschleiden, ouvrier, luxembourgeoise,

et tous ceux qui deviendront membres par la suite, il a été formé une association sans but lucratif, conformément à la loi du 21 avril 1928 telle que modifiée (nommée ci-après la «loi du 21 avril 1928») et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er} . - Dénomination, Siège, Durée

Art. 1^{er} . L'Association prend la dénomination de «LOST-PAWS A.s.b.l.», dénommée ci-après «l'Association».

Art. 2. Le siège social de l'Association est établi au 63, route d'Esch, L-3332 Fennange, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré par décision du conseil d'administration à toute autre adresse.

Art. 3. L'Association est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. - Objets

Art. 4. L'Association a pour objet de:

- a) défendre les droits des animaux;
- b) sensibiliser le public pour la cause animale;
- c) permettre le placement des animaux en famille d'accueil ainsi que d'organiser leur adoption;
- d) gérer une plate-forme d'échanges, d'informations et de solidarité relative aux animaux (www.lost-paws.de);
- e) pratiquer un échange d'informations avec des organisations nationales et internationales impliquées dans la défense de la cause animale;
- f) organiser des fêtes, bazars, concerts,

L'Association peut également accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet.

Art. 5. L'Association peut s'affilier à tous les groupements analogues nationaux ou internationaux susceptibles de lui prêter un concours utile pour atteindre les buts qu'elle poursuit.

Art. 6. Elle est tenue de garder une stricte neutralité en matière confessionnelle, idéologique et politique.

Chapitre III. - Membres, Admissions, Démissions, Exclusions et Cotisations

Art. 7. L'Association se compose de membres actifs dont le nombre ne peut être inférieur à trois (3).

Art. 8. Peut devenir membre actif de l'Association toute personne physique ou morale qui déclare adhérer aux présents statuts, qui en fait la demande écrite au conseil d'administration et qui paie une cotisation annuelle, fixée par le conseil

d'administration et ne pouvant dépasser le montant de cent euros (EUR 100,-). L'assemblée générale approuve la liste des membres actifs.

Art. 9. La qualité de membre actif se perd par:

- a) la démission écrite adressée au conseil d'administration;
- b) l'exclusion prononcée par l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix;
- c) en cas de non-paiement de la cotisation annuelle.

Art. 10. En dehors des membres actifs l'association a des membres adhérents.

Art. 11. Peut devenir membre adhérent de l'Association toute personne physique ou morale qui déclare adhérer aux présents statuts, qui en fait la demande écrite au conseil d'administration et qui paie une cotisation annuelle, fixée par le conseil d'administration et ne pouvant dépasser le montant de cinquante euros (EUR 50,-). L'assemblée générale approuve la liste des membres actifs.

Art. 12. La qualité de membre adhérent se perd par:

- a) la démission écrite adressée au conseil d'administration;
- b) l'exclusion prononcée par le conseil d'administration;
- c) en cas de non-paiement de la cotisation annuelle.

Art. 13. Le conseil d'administration décide souverainement des demandes d'admission de membres actifs et d'adhérents qui lui sont adressées par écrit. Le refus d'admission n'a pas besoin d'être motivé.

Art. 14. L'exclusion d'un membre actif ou d'un adhérent n'a pas besoin d'être motivée.

Le membre démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur les fonds sociaux et ne peut réclamer le montant des cotisations qu'il a versées.

Art. 15. L'Association peut avoir des membres donateurs et/ou des membres d'honneur.

Chapitre IV. - Assemblée Générale

Art. 16. Il est tenu au moins une assemblée générale chaque année. Les membres actifs sont convoqués aux assemblées générales par le président du conseil d'administration ou, à défaut, par deux (2) administrateurs.

L'assemblée peut, en outre, être convoquée spécialement par décision du conseil d'administration ou sur demande d'un cinquième des membres actifs.

Les convocations doivent être adressées à tous les membres actifs au moins cinq (5) jours à l'avance, sauf en cas d'urgence, et porter indication de l'ordre du jour. Ces convocations pourront être envoyées par courrier normal, télécopie, remise à personne ou à domicile, par e-mail ou par tout autre moyen de communication.

Toute proposition signée d'un nombre de membres égal au vingtième de la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour.

Chaque assemblée se tiendra aux jour, heure et lieu mentionnés dans la convocation.

Art. 17. Seuls les membres actifs ont un droit de vote. Il leur est loisible de s'y faire représenter en désignant par écrit, par télécopie ou par tout moyen similaire de communication un autre membre actif comme mandataire. Un membre actif peut représenter plusieurs autres membres actifs.

Peuvent encore assister à l'assemblée les adhérents ainsi que toutes les personnes qui y ont été invitées par le conseil d'administration.

S'il n'en est point décidé autrement par la loi ou par les statuts, l'assemblée peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres actifs présents ou représentés et les décisions sont prises à la majorité simple des voix présentes ou représentées. En cas de parité, la proposition est considérée comme rejetée.

Art. 18. Une délibération de l'assemblée générale est indispensable pour:

- a) toute modification des statuts;
- b) la nomination ou la révocation des administrateurs;
- c) l'approbation des budgets et comptes;
- d) l'exclusion de membres actifs;
- e) la dissolution de l'Association.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu dans les présents statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées à la majorité des voix.

Art. 20. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications des statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers au moins des membres actifs.

Une modification de statuts ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix des membres actifs présents ou représentés.

Si les deux tiers des membres actifs ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, une seconde réunion pourra être convoquée qui délibérera quel que soit le nombre des membres présents, mais dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'Association s'est constituée, les règles qui précèdent sont modifiées comme suit:

- a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins des membres actifs sont présents ou représentés;
- b) la décision n'est adoptée, dans la première ou deuxième assemblée que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix des membres actifs présents ou représentés;
- c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres actifs ne sont pas présents ou représentés, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Art. 21. Toute modification aux statuts doit être publiée, dans le mois de sa date, au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Toute nomination, démission ou révocation d'administrateurs doit être déposée au Registre de Commerce et des Sociétés.

Art. 22. Registre des Comptes Rendus de l'Assemblée Générale. Toutes les résolutions des assemblées générales sont consignées dans des procès-verbaux qui sont signés par deux (2) administrateurs et insérés dans un registre spécial.

Une copie de ces procès-verbaux sera adressée à tous les membres actifs et pourra être obtenue également par les adhérents au siège de l'Association.

Chapitre V. - Conseil d'Administration

Art. 23. L'association est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et de cinq (5) membres au plus.

Les membres du conseil d'administration seront élus par l'assemblée générale à la majorité des voix parmi les membres actifs ayant une ancienneté ininterrompue d'au moins trois (3) ans au sein de l'Association.

Art. 24. Les administrateurs sont élus pour une durée indéterminée.

Art. 25. Les premiers administrateurs de l'Association seront:

Michel Marione, 63, route d'Esch, L-3332 Fennange, ouvrière, luxembourgeoise;

Klonski Ralph, 63, route d'Esch, L-3332 Fennange, ouvrier, luxembourgeoise;

Wachs Joël, 28A, rue du Barrage, L-9833 Baschleiden, ouvrier, luxembourgeoise.

Art. 26. En cas de vacance de poste, le conseil d'administration peut y pourvoir provisoirement par cooptation jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 27. Le conseil d'administration élit en son sein un/e président/e, un/e secrétaire et un/e trésorier/ère, le cumul de ces postes n'étant pas possible.

Art. 28. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion de l'association et il la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires.

Il est notamment chargé de l'organisation des activités et de la gestion administrative et financière de l'Association.

Il établit l'ordre du jour des assemblées générales et assure l'exécution des décisions de ces assemblées.

Il autorise les contrats à intervenir le cas échéant entre l'Association et les collectivités ou organismes publics qui lui apportent une aide financière.

Art. 29. Il se réunit aussi souvent que les affaires de l'association l'exigent, sur convocation du président et au moins une fois par an. Les décisions y sont prises à la majorité des membres présents. La présence de la majorité des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Si ce n'est pas le cas, ces délibérations seront reportées à une prochaine séance où elles seront mises au vote à la majorité des membres présents.

Art. 30. En cas de partage des voix, celle du président/e ou de son remplaçant/e est toujours prépondérante.

Art. 31. Tout administrateur peut se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, par télécopie ou par tout moyen similaire de communication, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Art. 32. L'Association n'est valablement engagée que par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, à moins d'une délégation du conseil d'administration.

Chapitre VI. - Exercice social

Art. 33. L'année sociale commence le premier janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année.

Art. 34. Les comptes de l'Association seront contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes statutaires. L'assemblée générale désigne le/les commissaire(s) aux comptes statutaire(s) et détermine leur nombre et la durée de leur mandat qui ne peut excéder trois (3) ans.

Chapitre VII. - Ressources

Art. 35. Les frais généraux relatifs au fonctionnement de l'Association seront couverts par:

- a) les cotisations annuelles de ses membres actifs et des adhérents;
- b) les recettes d'exploitation;
- c) des subventions et cofinancements éventuels de l'Etat, des organismes internationaux ou européens de développement, des communes ou de tout autre organisme public;
- d) des dons spontanés et de ceux effectués au cours de manifestations organisées par l'Association et, exceptionnellement, de ventes de produits réalisés dans de petits ateliers installés dans certains lieux d'intervention de l'Association;
- e) des sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par l'Association et du produit de ses biens;
- f) de toute autres ressources autorisées par les textes légaux.

Chapitre VIII. - Dissolution / Liquidation, Modifications

Art. 36. En cas de dissolution ou de liquidation, le solde excédentaire de l'actif social reviendra à des oeuvres de bienfaisance s'occupant du bien-être des animaux.

Art. 37. Toute modification à la liste des membres actifs désignés au conseil d'administration lors de l'assemblée générale constitutive, ainsi que toute autre modification aux présents statuts sera signalée conformément à la loi du 21 avril 1928 et déposée auprès du registre de commerce et des sociétés.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2012.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2013.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Marione MICHEL / Ralph KLONSKI / Joël WACHS.

Référence de publication: 2012041778/165.

(120054591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2012.

Amadeus Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 49.827.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 12 avril 2012 a pris note du non-renouvellement de candidature de Madame Michelle DEL-FOSSÉ aux fonctions d'administrateur de la société et a nommé en remplacement:

- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2012.

L'assemblée générale du 12 avril 2012 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur-Président, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2012.

L'assemblée générale du 12 avril 2012 a pris note du non-renouvellement de candidature de Monsieur Aloyse SCHERER aux fonctions de commissaire aux comptes de la société et a nommé en remplacement:

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, RCS Luxembourg n°B 113620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2012.

Luxembourg, le 12 avril 2012.

Pour AMADEUS HOLDING SA-SPF

Société anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2012044571/25.

(120059676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2012.

**Motion II German Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Cognetas II German Holdings S.à r.l.).**

Capital social: EUR 200.075,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 112.854.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-eighth day of March.
Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. COGNETAS FUND II 'A' LP, a limited partnership established under the laws of England and Wales and having its registered office at 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL Channel Islands, registered with the Register of Companies for England and Wales under number LP10578,

2. COGNETAS FUND II 'B' LP, a limited partnership established under the laws of England and Wales and having its registered office at 1 Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Channel Islands, registered with the Register of Companies for England and Wales under number LP10579,

both here duly represented by Jeremie Houet, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. The appearing parties are the partners (the Partners) of Cognetas II German Holdings S.à r.l., a private limited company, having its registered office at 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, incorporated by a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on December 19, 2005, published in the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations number 559 dated March 16, 2006, and the articles (the Articles) have been amended for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on March 28, 2008, published in the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations number 1183 dated May 15, 2008 (the Company).

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Change of name of the Company from Cognetas II German Holdings S.à r.l. to Motion II German Holdings S.à r.l.;
2. Subsequent amendment of article 1 of the Articles; and
3. Miscellaneous.

III. The Partners have taken the following resolutions:

First resolution

The Partners resolve to change the name of the Company from Cognetas II German Holdings S.à r.l. into Motion II German Holdings S.à r.l., effective as from April 2, 2012.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Partners resolve to amend article 1 of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 1^{er}. Form and Name.** There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of Motion II German Holdings S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles)"

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately Euro 1000.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-huitième jour de mars.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. COGNETAS FUND II 'A' LP, une société en commandite constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles et ayant son siège social au 1, Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Iles Anglo-Normandes, enregistrée au Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro LP10578,

2. COGNETAS FUND II 'B' LP, une société en commandite constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles et ayant son siège social au 1, Royal Plaza, Royal Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 2HL, Iles Anglo-Normandes, enregistrée au Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro LP10579,

les deux ici dûment représentées par Jérémie Houet, juriste, dont l'adresse professionnelle est située à Luxembourg, en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes ainsi que le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les parties comparantes sont les associés (les Associés) de Cognetas II German Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 559 du 16 mars 2006, et les statuts (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 mars 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1183 du 15 mai 2008 (la Société).

II. L'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Changement de la dénomination de la Société "Cognetas II German Holdings S.à r.l." en "Motion II German Holdings S.à r.l.";

2. Modification subséquente de l'article 1 des Statuts; et

3. Divers.

III. Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de changer la dénomination de la Société de "Cognetas II German Holdings S.à r.l." en "Motion II German Holdings S.à r.l.", avec effet au 2 avril 2012.

Deuxième résolution

En conséquence de la première résolution, les Associés décident de modifier l'article 1^{er} des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Motion II German Holdings S.à r.l." (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts)."

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, quelle que soit leur forme, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à EUR 1000.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais, suivi d'une version française sur demande des parties comparantes. Sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent document ayant été lu au représentant des parties comparantes, ladite personne a signé avec le notaire, le présent acte en original.

Signé: J. Houet et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 02 avril 2012. LAC/2012/14957. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2012.

Référence de publication: 2012042963/105.

(120057064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

atHome International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 86.411.

Les comptes annuels consolidés au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Bertrange, le 12.04.2012.

Signature.

Référence de publication: 2012044545/11.

(120059152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2012.

Matterhorn Capital DC Chesham S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 151.227.

L'adresse des gérants suivants a été modifiée:

- Monsieur Costas Constantinides, gérant, né le 17 septembre 1979 à Nicosie, Chypre, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg; et

- Monsieur Russell Perchard, gérant, né le 16 janvier 1978 à Jersey, Jersey, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg; et

- Monsieur Keith Greally, gérant, né le 5 février 1977 à Galway, Ireland, demeurant professionnellement au 40 Avenue Monterey, L2163 Luxembourg et

- Monsieur Matthijs Bogers, gérant, né 24 novembre 1966 à Amsterdam Netherlands, demeurant professionnellement au 11/13 boulevard de la Foire, L1528 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 avril 2012.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012044353/22.

(120058555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Goldman Sachs Specialized Investments, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 129.688.

Extraits des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 Mars 2012

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 29 Mars 2012, que Messieurs Claude Kremer, Andreas Koemlein, Patrick Zurstrassen, Richard John Taylor et Francesco Adiliberti ont été réélus en leur qualité d'administrateur de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2013 et que PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. a été réélu en sa qualité de réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour Goldman Sachs Specialized Investments

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Vertigo Building – Polaris

2-4 rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

Jérémy Colombé / Signature

Référence de publication: 2012044529/22.

(120058840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

TS Kaiserkarree Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.440.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965 à Brive-la-Gaillarde, France, avec adresse professionnelle au 49-51, avenue George V, 75008 Paris, France,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, prénommé,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé,

- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2012043360/48.

(120057025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

Eitting Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 84.293.

—
EXTRAIT

En date du 3 avril 2012, l'associé unique de la société a pris la résolution suivante:

Acceptation de la démission de Halsey Sarl, Gérant, avec effet au 3 avril 2012.

Par conséquent, en date du 3 avril 2012, le gérant unique de la Société est Mr Arndt H. Alferink

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012044088/12.

(120058625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

MD Information Service (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 98.787.

In the year two thousand and twelve, on the second of April.

Before US Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of MD Information Service (Luxembourg) S.A. (hereinafter referred to as the "Corporation"), a Luxembourg "société anonyme", with registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 98.787. The Corporation was incorporated by virtue of a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on January 20th, 2004, published in the Mémorial C, No. 300, "Recueil des Sociétés et Associations", on March 16th, 2004.

The meeting is chaired by Ms. Claudine SCHOELLEN, employee, with professional address at Echternach, 9, Rabatt.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Ms. Peggy SIMON, employee, with professional address at Echternach, 9, Rabatt.

The chairman declared and requested the notary to act.

I. That the shareholder represented and the number of its shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be registered with these minutes.

II. As appears from the said attendance list, all the two hundred and fortytwo thousand, one hundred and eight (242,108) shares in circulation representing the entire share capital of the Corporation, presently set at forty-four thousand U.S. Dollars (USD 44,000.-) are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Corporate capital increase to the extent of two million, nine hundred and seventy-eight thousand U.S. Dollars (USD 2,978,000.-) by the issue of sixteen million, three hundred and eighty-six thousand, three hundred and ten (16,386,310) new Ordinary Shares without nominal value, vested with the same rights and obligations as the existing Ordinary Shares.

2. Subscription and full payment by MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd., a company governed under the laws of Canada, having its registered address at 700 West Georgia Street, 25th Floor, Vancouver BC V7Y 1B3, Canada, and registered with the Industry Canada under number 7728875, acting for and on behalf of its Luxembourg branch, namely MacDonald, Dettwiler and Associates (Luxembourg), Luxembourg Branch, having its registered address at 1A, Rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B under number 97.990, of all the new Ordinary Shares to be issued without nominal value and have them fully paid up in nominal value by a contribution in cash for a total amount of two million, nine hundred and seventy-eight thousand U.S. Dollars (USD 2,978,000.-).

3. Subsequent amendment of article 6.1 of the Corporation's articles of incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously made the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to increase the corporate capital to the extent of two million, nine hundred and seventy-eight thousand U.S. Dollars (USD 2,978,000.-) in order to raise it from its present amount of forty-four thousand U.S. Dollars (USD 44,000.-) to three million, twenty-two thousand U.S. Dollars (USD 3,022,000.-) by the issue of sixteen million, three hundred and eighty-six thousand, three hundred and ten (16,386,310) new Ordinary Shares without nominal value, vested with the same rights and obligations as the existing Ordinary Shares.

Subscription - Payment

The meeting resolved to acknowledge the subscription by MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd., acting for and on behalf of its Luxembourg branch, namely MacDonald, Dettwiler and Associates (Luxembourg), Luxembourg Branch, prenamed, of all the sixteen million, three hundred and eighty-six thousand, three hundred and ten (16,386,310) new Ordinary Shares by contribution in cash in the total value of two million, nine hundred and seventy-eight thousand U.S. Dollars (USD 2,978,000.-), so that, from now on, the Corporation has at its free and entire disposal this amount, as was certified to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting resolved to amend article 6.1 of the Corporation's articles of association to give it henceforth the following wording:

“ **6.1.** The Corporation's share capital is set at three million, twenty-two thousand U.S. Dollars (USD 3,022,000.-) divided into the following classes of shares:

- sixteen million, five hundred and seven thousand, three hundred and sixty-four (16,507,364) ordinary shares without nominal value (hereafter the “Ordinary Shares”);

- one hundred and twenty-one thousand, fifty-four (121,054) non-voting mandatory redeemable preferred shares without nominal value (hereafter the “Non-Voting MRPS”);

(the Non-Voting MRPS and the Ordinary Shares are hereinafter collectively referred to as the “Shares” and individually as a “Share”).”

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarized deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le deux avril.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme MD Information Service (Luxembourg) S.A. (ci-après la «Société»), ayant son siège social au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.787. La Société a été constituée suivant acte du notaire Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, reçu en date du 20 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 300 du 16 mars 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Claudine SCHOELLEN, employée, ayant son adresse professionnelle à Echternach, 9, Rabatt.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Peggy SIMON, employée, ayant son adresse professionnelle à Echternach, 9, Rabatt.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter.

I. Que l'actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que la procuration, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des deux cent quarante-deux mille, cent huit (242.108) actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à quarante-quatre mille Dollars U.S. (44.000,-USD) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de deux millions, neuf cent soixante-dix-huit mille Dollars U.S. (2.978.000,- USD) par la création et l'émission de seize millions, trois cent quatre-vingt-six mille, trois cent dix (16.386.310) nouvelles Actions Ordinaires sans valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les Actions Ordinaires existantes.

2. Souscription et libération intégrale par MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd., une société régie par les lois du Canada, ayant son siège social au 700 West Georgia Street, 25th Floor, Vancouver BC V7Y 1B3, Canada, et enregistrée auprès de l'administration “Industry Canada” sous le numéro 7728875, agissant au nom et pour le compte de sa succursale

luxembourgeoise, nommément MacDonald, Dettwiler and Associates (Luxembourg), Luxembourg Branch, ayant son siège social au 1A, Rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.990, de la totalité des nouvelles Actions Ordinaires émises sans valeur nominale par apport en numéraire pour un montant total de deux millions, neuf cent soixante-dix-huit mille Dollars U.S. (2.978.000,- USD).

3. Modification afférente de l'article 6.1 des statuts de la Société.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions, neuf cent soixante-dix-huit mille Dollars U.S. (2.978.000,- USD) en vue de le porter de son montant actuel de quarante-quatre mille Dollars U.S. (44.000, USD) à trois millions, vingt-deux mille Dollars U.S. (3.022.000,- USD) par la création et l'émission de seize millions, trois cent quatre-vingt-six mille, trois cent dix (16.386.310) Actions Ordinaires nouvelles sans valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les Actions Ordinaires existantes.

Souscription - Paiement

L'assemblée décide d'accepter la souscription par MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd., agissant au nom et pour le compte de sa succursale luxembourgeoise, nommément MacDonald, Dettwiler and Associates (Luxembourg), Luxembourg Branch, prénommée, de la totalité des seize millions, trois cent quatre-vingt-six mille, trois cent dix (16.386.310) nouvelles Actions Ordinaires par apport en numéraire pour un montant total de deux millions, neuf cent soixante-dix-huit mille Dollars U.S. (2.978.000,-USD), de sorte que la Société a dès maintenant à sa libre et entière disposition cette somme ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 6.1 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **6.1.** Le capital social est fixé à trois millions, vingt-deux mille Dollars U.S. (3.022.000,- USD) divisé entre les classes d'actions suivantes:

- seize millions, cinq cent sept mille, trois cent soixante-quatre (16.507.364) actions ordinaires sans valeur nominale (ci-après les «Actions Ordinaires»);

- cent vingt-et-un mille, cinquante-quatre (121.054) actions préférentielles à rachat obligatoire sans droit de vote et sans valeur nominale (ci-après les «MRPS Sans Droit de Vote»);

(les MRPS Sans Droit de Vote et les Actions Ordinaires sont collectivement désignées ci-après comme les «Actions» et individuellement comme une «Action».)»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les personnes comparantes, toutes connues du notaire par leur Noms, Prénoms, statut marital et résidences, ont signé avec Nous, le notaire instrumentant, le présent procès-verbal.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: C. SCHOELLEN, P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 4 avril 2012. Relation: ECH/2012/596. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 11 avril 2012.

Référence de publication: 2012043189/146.

(120057956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

TS Nautilus Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 120.692.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965 à Brive-la-Gaillarde, France, avec adresse professionnelle au 49-51, avenue George V, 75008 Paris, France,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, prénommé,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé,

- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2012043361/48.

(120057314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

TS Redigaffi Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.271.175,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.267.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet Immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet Immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, avec adresse professionnelle à MesseTurm, 41. OG, Frankfurt am Main, D-60308, Allemagne,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, prénommé,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé,

- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2012043362/48.

(120057315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

TST HTC Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 211.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 103.733.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965 à Brive-la-Gaillarde, France, avec adresse professionnelle au 49-51, avenue George V, 75008 Paris, France,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, prénommé,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé,

- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2012043366/46.

(120057304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

LKR Immobiliengesellschaft SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 57.482.

—
Extrait de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg en date du 27 janvier 2012

L'Assemblée constate que la dénomination sociale de son commissaire aux comptes «MAZARS», enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B56248, a été modifiée en «FIDUO» avec effet au 1^{er} juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2012044342/13.

(120058121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Company and Accounting Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 29.633.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société, tenue le 16 avril 2012, au siège social que:

1. L'actionnaire a accepté la démission de Madame Nadège Brossard et de Monsieur Fred Thomas en tant qu'administrateurs avec effet au 13 avril 2012.

2. Le conseil d'administration se compose comme suit:

a. Karl Horsburgh, administrateur et administrateur-délégué

Pour le compte de Company and Accounting Services S.A.

Karl Horsburgh

Administrateur délégué

Référence de publication: 2012044059/16.

(120058996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Lidl Belgium GmbH & Co.KG, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-4670 Differdange, 170A, rue de Soleuvre.

R.C.S. Luxembourg B 52.309.

—
AUSZUG

Es wird hiermit angezeigt, dass Herr Jesper Højer, geboren am 5. September 1978 in Fredericia (Dänemark), mit beruflicher Anschrift in L-4670 Differdange, 170a rue de Soleuvre, durch Gesellschafterbeschluss vom 20. Mai 2011, mit Wirkung zum 20. Mai 2011 zum Geschäftsführer der Gesellschaft bestellt wurde.

Es wird weiter angezeigt, dass Herr Boudewijn van den Brand, geboren am 10. Mai 1976 in Veghel (Niederlande), wohnhaft in 1057 Amsterdam, Cabotstraat 11 III (Niederlande), durch Gesellschafterbeschluss vom 13. September 2011, mit Wirkung zum 13. September 2011 zum Geschäftsführer der Gesellschaft bestellt wurde.

Es wird weiter angezeigt, dass Herr Robert Wölken, geboren am 1. März 1979 in Benin City (Nigeria), wohnhaft in 74847 Obrigheim, Panoramaweg 16 (Deutschland), durch Gesellschafterbeschluss vom 6. Mai 2011 mit Wirkung zum 6. Mai 2011 zum Geschäftsführer der Gesellschaft bestellt wurde.

Es wird ferner angezeigt, dass Herr Georg Josef Fischer, durch Gesellschafterbeschluss vom 20. Mai 2011 mit Wirkung zum 20. Mai 2011, als Geschäftsführer der Gesellschaft abberufen wurde.

Es wird ferner angezeigt, dass Herr Maarten-Jan Koster, durch Gesellschafterbeschluss vom 6. Mai 2011, mit Wirkung zum 6. Mai 2011, als Geschäftsführer der Gesellschaft abberufen wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2012044341/23.

(120058124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Invecom Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 76.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 13 avril 2012.

Référence de publication: 2012044740/10.

(120059812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2012.

**Centuria Participations S.A., Société Anonyme,
(anc. Medtech S.A.).**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 150.038.

In the year two thousand and twelve, on the third day of April.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MEDTECH S.A., a company limited by shares having its registered office in L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B and number 150.038 incorporated by deed of the undersigned notary on December 16, 2009, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of December 28, 2009 number 2517 (the "Company").

The meeting is presided by Mrs. Sophie Mathot, private employee, with professional residence in Senningerberg, who appointed as secretary Mrs. Sylvie Ramos, private employee, with professional residence in Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Ms. Bérengère Fichant, private employee, with professional residence in L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

1. To change the Company's denomination into CENTURIA PARTICIPATIONS S.A.;
2. Subsequent amendment of the first paragraph of the first article of the Company's articles of incorporation;
3. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders, if any, initialled "ne varietur" by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III. That the entire share capital being represented at the present Extraordinary General Meeting and all the shareholders represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Extraordinary General Meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present Extraordinary General Meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting of the shareholders decides to change the Company's denomination into "CENTURIA PARTICIPATIONS S.A."

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, the general meeting of the shareholders decides to amend the first paragraph of the first article of the Company's articles of incorporation as follows:

" **Art. 1st. §1.** There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of "CENTURIA PARTICIPATIONS S.A." (the Company)."

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about one thousand Euro (EUR 1,000).

Whereof, the present deed is drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède :

L'an deux mil douze, le troisième jour d'avril.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie :

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MEDTECH S.A., avec siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 150.038, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 décembre 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2517 du 28 décembre 2009 (la "Société").

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sylvie Ramos, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Bérengère Fichant demeurant professionnellement à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société en CENTURIA PARTICIPATIONS S.A.;
2. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article premier des statuts de la Société;
3. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier la dénomination sociale en CENTURIA PARTICIPATIONS S.A.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution qui précède, le premier paragraphe de l'article premier des statuts de la Société est modifié et aura la teneur suivante:

Art. 1^{er} §1. Il est établi une société anonyme sous la dénomination de "CENTURIA PARTICIPATIONS S.A." (la "Société").

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Sophie Mathot, Sylvie Ramos, Bérengère Fichant, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 04 avril 2012 LAC / 2012 / 15625. Reçu 75,.

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 avril 2012.

Référence de publication: 2012043194/109.

(120057697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

Railtour Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 14.044.

—
Extraits du procès verbal du vote écrit du 15.12.2011 tenant lieu d'assemblée générale

«Les résultats suivants sont issus des différents bulletins de vote:

1. le renouvellement du mandat de gérant de Monsieur Marc HOFFMANN, ayant son adresse professionnelle au 9, place de la Gare à L-1616 Luxembourg, pour une durée de 5 ans à dater du 15 décembre 2011 est confirmé à l'unanimité des votes exprimés;

2. le renouvellement du mandat de gérante de Madame Monique BUSCHMANN pour une durée de 5 ans à dater du 15 décembre 2011 est confirmé à l'unanimité des votes exprimés;

3. le renouvellement du mandat de commissaire de Madame Annick SCHROUBEN pour une durée de 5 ans à dater du 15 décembre 2011 est confirmé à l'unanimité des votes exprimés.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2012.

Pour la Société

Monique BUSCHMANN

La déclarante / La Gérante

Référence de publication: 2012044537/21.

(120058878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

TS Tour Esplanade Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 118.672.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2012 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société:

- Mademoiselle Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979, à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à la fonction de gérant de catégorie B de la Société:

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, né le 28 juillet 1981 à Vredendal, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, avec adresse professionnelle à MesseTurm, 41. OG, Frankfurt am Main, D-60308, Allemagne,

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 176, East 72nd Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, résidant au 265, East 66th Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Gérants de catégorie B:

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,
- Monsieur Pascal Brayer, prénommé,
- Monsieur Gysbert Van Reenen Muller, prénommé,
- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1^{er} septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 avril 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2012043363/48.

(120057316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2012.

Versbau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 64.249.

En application de l'article 314 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, Versbau S.A., qui est société mère et en même temps une entreprise filiale, est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion du fait que la Société est incluse dans les comptes consolidés de sa propre entreprise mère, EM Group Oy, établie à Yrjökätkatu 16 A 9, 00120 HELSINKI, Finlande, qui relève du droit d'un Etat membre de la Communauté Européenne et que toutes les conditions dudit article 314 sont réunies.

Les comptes consolidés de EM Group Oy, le rapport de gestion des comptes consolidés et le rapport du réviseur d'entreprises au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012045476/15.

(120060276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2012.

Endherma S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 52.761.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 mars 2012 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs, Monsieur Koen LOZIE, Monsieur Joseph WINANDY et de la société COSAFIN SA., 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques BORDET, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

- Leur mandat viendra à échéance à la prochaine assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2012.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre SCHILL.

- Le mandat du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à la prochaine assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2012.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012044090/19.

(120058861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

LWM, Société Anonyme.

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 69.890.

L'an deux mille douze, le vingt-huit mars.

Par-devant Nous, Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme luxembourgeoise "LWM", ayant son siège social à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale, R.C.S. Luxembourg numéro B 69.890, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph GLODEN, alors notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 31 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 577 du 27 juillet 1999.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Joseph GLODEN le 8 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1 du 2 janvier 2007.

La séance est ouverte à 16.00 heures, sous la présidence de Monsieur Eric LECLERC, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Martine KAPP, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Philippe GILAIN, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social vers L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen, avec effet au 1^{er} avril 2012.

2. Modification de la deuxième phrase du premier article des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Deuxième paragraphe. «Le siège social est établi dans la Commune de Hesperange.».

3. Divers.

II) Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumise à l'enregistrement en même temps.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexées au présent acte.

III) Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social vers L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen, avec effet au 1^{er} avril 2012.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier la deuxième phrase du premier article des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Deuxième phrase. «Le siège social est établi dans la commune de Hesperange.»

Les adresses professionnelles de Monsieur Peter KUBICKI, Monsieur Patrik BURNÄS, Monsieur Stefan STJERNGREN et Monsieur Eric LECLERC sont aussi fixées à L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen, à partir du 1^{er} avril 2012.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à

A la demande des comparants le présent texte qui est rédigé en français sera suivi d'une traduction en anglais. En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg-Ville, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à l'assemblée et aux membres du bureau, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Follows the English translation of the deed which precedes:

In the year two thousand twelve, on the twenty-eight March.

Before Us, Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the Luxembourg société anonyme "LWM", having its registered office in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale, R.C.S. Luxembourg number B 69.890,

incorporated by a deed of the Maître Joseph GLODEN, than notary residing in Grevenmacher, on the 31st of May 1999, published in the Mémorial C, number 577 on the 27th of July 1999.

The articles have been amended for the last time by a deed of Maître Joseph GLODEN, on the 8th of December 2006, published in the Mémorial C, number 1 on the 2nd of January 2007.

The extraordinary general meeting is opened at 16h by Mr Eric LECLERC, private employee, residing professionally at Luxembourg, acting as chairman.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Martine KAPP, private employee, residing professionally at Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Philippe Gilain, private employee, residing professionally at Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office to L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen, with effect at April 1st, 2012.
2. Amendment of the second sentence of article 1 of the bylaws, which henceforth will read as follows: The registered office is situated in the commune of Hesperange.

3. Miscellaneous.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of shares owned by the shareholders are shown on an attendance-list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the attendance-list that all the shares are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

After deliberation, the meeting adopts unanimously the following resolution:

First resolution

The extraordinary general meeting resolves to transfer the registered office to L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen, with effect as of April 1st, 2012.

Second resolution

The extraordinary general meeting resolves to amend the second sentence of the first article of the by-laws, which henceforth will read as follows:

Art. 1. Second sentence. "The registered office is situated in the commune of Hesperange."

The professional addresses of Mr. Peter KUBICKI, Mr. Patrik BURNÄS, Mr. Stefan STJERNGREN and Mr. Eric LECLERC are fixed at L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen, with effect as of April 1st, 2012.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed at

The undersigned Notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the above named persons, this deed is worded in French followed by a English translation. At the request of the same appearing persons, in case of divergence between the English and the French texts, the English text will prevail.

IN FAITH OF WHICH, we the undersigned notary have set our hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing and intervening, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

Signé: E. LECLERC, M. KAPP, P. GILAIN, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 2 avril 2012. Relation: RED/2012/435. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 5 avril 2012.

M^e Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012044348/102.

(120058270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.